

N°1497

du 03
DECEMBRE
2021



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

**MOBILISATION OPTIMALE
DES RESSOURCES INTERNES** P.3

L'Unité de politique fiscale se définit une stratégie sur 5 ans

À L'ASSEMBLEE NATIONALE, P.3
Le Budget 2022 scruté en commission

ANNONCE DE MME KOBAYAH P.4

Le duplicata du certificat de nationalité "prochainement" décentralisé et dématérialisé

RENCONTRES AFRICA

P.3 **Les opportunités d'investissement
du Togo étalées par la PM Dogbè**



Mme Victoire S. Tomégah-Dogbé, Premier Ministre

L'édition 2021 des Rencontres Africa a tenu toutes ses promesses avec à la clé plusieurs contacts directs physiques ou digitaux entre entrepreneurs ouest africains et investisseurs africains et français. L'occasion était propice pour l'Etat togolais, parrain de l'évènement, de dévoiler toutes les opportunités qu'offre le pays pour faciliter les investissements. La Cheffe du gouvernement, Victoire DOGBE, en a été le chef d'orchestre pour convaincre les investisseurs. "Au cours du panel inaugural desdites Rencontres auquel elle a participé appuyée par la ministre de la Promotion de l'Investissement, Madame Rose Kayi Mivedor – Sambiani, Dame Dogbè a déclaré : «Investir au Togo, c'est vraiment l'assurance de trouver l'environnement favorable pour la réalisation de vos ambitions parce nous avons envie de vous voir réussir et prospérer vos entreprises. Le Togo est la terre idéale pour ça." ...

P.4 **TERRORISME AU TOGO**

**Pour l'efficacité de la lutte, anticiper sur
les violences et rassurer les populations !**

Cinéma

8ème édition du festival de films émergence, du 4 au 8 décembre

Le festival de films Émergence est un festival de courts métrages destiné aux cinéastes du continent africain et de la diaspora ou encore aux contenus dont les thématiques touchent directement l'Afrique. Chaque année, le festival rassemble à Lomé depuis 2014, des centaines de festivaliers du Togo, d'Afrique, d'Europe et des milliers de cinéphiles locaux autour d'une trentaine de films en compétition pour sept prix notamment le grand prix du festival, le prix du meilleur documentaire et le prix de la meilleure fiction. Le festival de films Émergence se tiendra du 04

au 08 décembre prochains sous le thème : " Renaissance des salles de cinéma en Afrique: enjeux et défis ".

L'Institut français du Togo, également engagé pour l'émergence du cinéma africain, accueillera certaines activités de cette 8ème édition du festival, notamment un atelier de création de court-métrage, trois master class, le village du festival, et deux soirées de projection.

4 DÉC. / 8 DÉC. - INSTITUT FRANÇAIS DU TOGO | ENTRÉE GRATUITE | PLACES LIMITÉES SUR RÉSERVATION AU 22 53 58 00



Concert :

Le groupe Afrikavi et son afrobeat sur la scène de l'IFT le 10 décembre

Ils sont lauréats du concours de découverte de talents dans le cadre de la Fête de la Musique 2021 avec une performance qui a émerveillé plus d'un. Représentants des quartiers Nukafu et Djidjolé de Lomé, ce groupe de six jeunes togolais produit une

musique d'Afro-fusion influencée par l'héritage de Fela Kuti, Bella Bellow ou encore Peter Solo.

Et comme promis, l'Institut français du Togo vous invite à découvrir l'univers Afrobeat d'Afrikavi avec un café-concert inédit qui sera sûrement un

tremplin pour leur jeune carrière. A vivre absolument !

10 DÉC. / 20H | JARDINS DE LA MÉDIATHÈQUE | ENTRÉE : GRATUITE SUR RÉSERVATION AU 22 53 58 00



Nécrologie

Disparition de Marie-Claire Blais, romancière et poétesse canadienne

Âgée de 82 ans, la romancière, dramaturge et poète Marie-Claire Blais est décédée ce mardi 30 novembre à Key West (Floride). Née en 1939 à Québec, au Canada, l'artiste a publié son premier roman à l'âge de 20 ans, intitulé La Belle Bête. Au cours de sa carrière, elle aura écrit de nombreux romans, mais aussi des essais, des recueils de poésie et des pièces de théâtre.

Bien que son premier roman ait tout de suite attiré l'attention des lec-

teurs et des critiques, c'est avec la publication d'Une saison dans la vie d'Emmanuel, en 1965, qu'elle devient une figure majeure de la littérature québécoise. Ce roman aura été récompensé par le Prix Médicis en 1966, et a même été adapté au cinéma.

En 2002, Marie-Claire Blais se voit attribuer le prix de la Fondation Prince Pierre de Monaco pour l'ensemble de son oeuvre. Des oeuvres qui ont par ailleurs traversé les frontières, toutes traduites en anglais.

L'attention du monde s'était de nouveau tournée vers elle ces dernières années, avec la grande série romanesque Soifs, et Marie-Claire Blais avait été invitée pour représenter le Canada à la Foire internationale de Francfort qui a eu lieu en octobre dernier. Quatre fois lauréate du Prix du Gouverneur général du Canada, lauréate du prix Prince-Pierre-de-Monaco, elle était également membre de l'Académie royale de Belgique.

Elle laisse une oeuvre riche et abon-

dante, composée surtout de romans, mais abordant aussi de nombreux genres, pièces théâtrales et radiophoniques, poésie, essais, qui se caractérise par son audace formelle et par une attention toute particulière aux êtres marginaux, déclassés, rejetés. Elle a également constamment célébré l'art et la création artistique, dans son oeuvre, bien sûr, mais également dans sa vie, en apportant un appui indéfectible à tous ses collègues écrivains et artistes. **Source : Le Devoir**

Musique/Littérature

Les Beatles, à l'origine de la carrière de l'écrivain japonais Haruki Murakami

L'histoire entre le célèbre écrivain japonais, Haruki Murakami, et l'un des plus grands groupes du XXe siècle, les Beatles, débute avec les premiers pas de l'auteur de Kafka sur le rivage (trad. Corinne Atlan) en littérature. En effet, le roman qui a fait de lui un écrivain reconnu au Japon, et par la suite dans le reste du monde, s'appelait Norwegian Wood, en référence à la célèbre chanson du groupe britannique sorti en 1965 sur l'album Rubber Soul.

Ce compagnonnage est même passé de la littérature à la musique. On peut ainsi découvrir sur YouTube les sélections de l'écrivain pour son émission de radio : les Fab Four, bien sûr, mais pas seulement...

Le roman qui rendit célèbre l'auteur de la trilogie 1Q84 (trad. par Hélène Morita) n'a pas été le seul exemple où le japonais s'est amusé à reprendre le titre d'une chanson des Beatles. Sa nouvelle, Drive My Car, qui a été adaptée par le cinéaste Ryusuke Hamaguchi en 2021, provient également de l'album Rubber Soul des quatre garçons dans le vent. Une nouvelle tirée du recueil Des hommes sans femmes (trad. par Hélène Morita).

Les albums des Beatles ont également été une source d'inspiration pour ses romans. En témoigne son récit With the Beatles, publié en traduction anglaise l'an dernier dans The New Yorker. Un texte qui prend place dans le Japon des années 60, lorsque les Beatles étaient l'un des

groupes les plus populaires d'Occident, mais également du Japon. Le récit de Murakami présente un narrateur qui, si comme tout le monde, écoute les tubes du groupe anglais qui inondent les radios, n'est pas un fan à proprement dit.

Si cette histoire est fictive, elle recoupe néanmoins des remarques de l'auteur japonais dans son émission, Murakami Radio, consacrée aux Beatles. Après une phase d'indifférence, explique-t-il, entre les moments musicaux, il a, dans sa trentaine, reconnu le génie de John, Paul, George et Ringo. Cette révélation musicale se déroula lors d'un séjour en Grèce à l'écoute de leur album de 1968, White Album, "sur bande, dans son Walkman". Une découverte fondamentale, puis-



qu'elle aurait poussé à écrire ce qui deviendra Norwegian Wood.

À l'origine, l'auteur japonais participait ponctuellement à des émissions de radio sur Tokyo FM, en tant que DJ, avant de créer son émission à part entière, Murakami Radio. Il consacre chacune de ses émissions à un thème musical différent. Les Beatles n'ont ainsi pas l'exclusivité du Murakami homme de radio.

Coronavirus

En Allemagne et en Autriche, confinement et restrictions tendent les libraires

Les craintes liées à l'apparition d'un nouveau variant du coronavirus, ainsi que la saison hivernale, propice au développement de la maladie, font ressurgir les possibilités de confinement et de lourdes restrictions, pour la période des fêtes. En Allemagne et en Autriche, les libraires, suivis par la chaîne du livre, ne cachent pas leur inquiétude.

En Autriche, le pire n'est plus à craindre, pour les libraires, puisque l'ensemble du pays est confiné depuis le 22

novembre dernier. Ce mardi 30, un décret a été approuvé par le parlement, qui ordonne une prolongation de 10 jours de ce confinement.

Les libraires ne sont évidemment pas épargnés par ce dernier, et toute la chaîne du livre déplore d'ores et déjà un sévère manque à gagner. Dans un communiqué commun, auteurs, éditeurs et libraires interpellent le gouvernement sur la situation très complexe.

36 % des livres vendus au cours

d'une année, en Autriche, le sont en effet au moment des fêtes de fin d'année : autant dire qu'une bonne partie du chiffre d'affaires se trouve menacée par ce confinement. 2/3 de ce volume est acheté dans une librairie ayant pignon sur rue, et le dernier tiers sur internet.

Non loin de l'Autriche, en Allemagne, la règle du "2G" est en vigueur depuis quelques semaines désormais : elle limite l'accès à certains lieux publics. Cette règle impose en effet la présenta-

tion d'une certification de vaccination ("geimpfte", vacciné) ou de guérison ("genesene", guéri), et limite donc les possibilités pour les personnes non vaccinées.

Ce 30 novembre, l'État allemand et les Länder ont évoqué la possibilité d'étendre ce dispositif "2G" aux commerces, pour lutter contre le retour de l'épidémie et des chiffres de contaminations en hausse, comme l'a défendu le futur chancelier allemand, Olaf Scholz.

AZIMUTS INFOS

Cancer du col de l'utérus : le vaccin contre papillomavirus réduit jusqu'à 87 % le nombre de cas

Environ 3.000 femmes déclarent un cancer du col de l'utérus chaque année en France, dont la grande majorité est causée par une famille de virus oncogènes : les papillomavirus. Des vaccins sont recommandés pour prévenir cette infection sexuellement transmissible et ses conséquences graves depuis 2007. Une étude anglaise fait état des bons résultats de cette campagne de vaccination sur l'incidence des lésions précancéreuses et les cancers déclarés chez les jeunes femmes.

Les bons résultats de la campagne de vaccination contre les papillomavirus humains (HPV), des virus transmissibles par voie sexuelle à l'origine de certains cancers du col de l'utérus se confirment. Depuis 2007, deux vaccins contre les HPV sont disponibles en France : le Gardasil 9, efficace contre 9 HPV différents et le Cervarix, contre les HPV 16 et 18. Après les premières vaccinations, les résultats positifs ont été observés rapidement sur le nombre d'infection par les HPV et sur l'incidence des liaisons pré-cancéreuses chez les femmes.

97 % de lésions précancéreuses en moins chez les très jeunes filles

Aujourd'hui, une étude anglaise parue dans The Lancet indique que l'injection du vaccin Cervarix -- le plus administré outre-Manche au moment de l'étude -- réduit significativement le nombre de cancers du col de l'utérus déclarés et les néoplasies intraépithéliales cervicales de classe 3, une lésion précancéreuse profonde. La protection conférée par le vaccin dépend de l'âge des jeunes filles. La baisse du nombre de cancers du col de l'utérus déclarés chez les vaccinées de 16-18 ans est de 37 %, 62 % pour les 14-16 ans et 87 % pour les 12-13 ans en comparaison avec des jeunes filles non vaccinées. Pour les lésions précancéreuses profondes, un phénomène similaire a été observé : le vaccin les réduit de 39 % chez les 16-18 ans, de 75 % chez les 14-16 ans et 97 % pour 12-13 ans.

L'étude s'est concentrée sur de très jeunes filles, mais pour savoir si les bénéfices de la vaccination perdurent dans le temps, un suivi sur plusieurs années est nécessaire. La vaccination contre les HPV est recommandée aux filles et aux garçons âgés de 11 à 14 ans avec un protocole en deux doses. Un rattrapage est possible pour les 15-19 ans, avec trois doses et, pour les hommes ayant des relations homosexuelles jusqu'à 26 ans. Aujourd'hui, les nouvelles vaccinations se font uniquement avec le Gardasil 9, les résultats publiés dans The Lancet ne sont donc pas applicables à ce dernier.

AVIS DE DECÈS

La collectivité TCHIDENOU de Solahoué
Togbé Têko ASSIONGBON IV, chef canton d'Anfoin
La famille TCHIKPE du Bénin et du Togo
La famille TIKPE au Bénin, au Togo, en Belgique, en l'Allemagne, aux USA, en France et du Sénégal
Honorables EZA EKLU, régent du trône de Tovégan
TCHIKPE Kouessi, Chef de la famille TCHIKPE
La famille ABI de Tovégan et de Lomé
La famille AKAKPOVI du Togo, du Bénin et à l'étranger
Veuf AKAKPOVI Justin
Les enfants AKAKPOVI Carine et Stéphanie puis les petits enfants de la défunte
Les familles parentes, alliées et amies
Profondément touchées par les nombreuses marques de Sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées lors du décès de leur très chère et regrettée :



**Kossiwa Philomène Siwalon AKAKPOVI née TIKPE
Rappelée à Dieu le 21 septembre 2021 dans sa 66ème année**

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de vous unir d'intention aux funérailles qui se dérouleront selon le programme ci-après :

PROGRAMME

Samedi 04 Décembre 2021

17h 00 : veillée de prières et de chants en l'église des Saints-Martyres de l'Ouganda Tokoin-séminaire

Dimanche 05 Décembre 2021

9h30mn : Messe à l'église des Saints-Martyres de l'Ouganda Tokoin Séminaire

Maison mortuaire : Maison AKAKPOVI
Rue GATOWOGO, quartier Aflao Gakli (Lomé)

NB : Tout se déroulera dans le strict respect des mesures barrières contre la COVID-19.

RENCONTRES AFRICA

Les opportunités d'investissement du Togo étalées par la PM Dogbè

Eric J.

L'édition 2021 des Rencontres Africa a tenu toutes ses promesses avec à la clé plusieurs contacts directs physiques ou digitaux entre entrepreneurs ouest africains et investisseurs africains et français. L'occasion était propice pour l'Etat togolais, parrain de l'évènement, de dévoiler toutes les opportunités qu'offre le pays pour faciliter les investissements. La Cheffe du gouvernement, Victoire DOGBE, en a été le chef d'orchestre pour convaincre les investisseurs.

Au cours du panel inaugural desdites Rencontres auquel elle a participé appuyée par la ministre de la Promotion de l'Investissement, Madame Rose Kayi Mivedor – Sambiani, Dame Dogbè a déclaré : «Investir au Togo, c'est vraiment l'assurance de trouver

l'environnement favorable pour la réalisation de vos ambitions parce nous avons envie de vous voir réussir et prospérer vos entreprises. Le Togo est la terre idéale pour ça.» Elle repose son argumentaire sur la gouvernance publique destinée à stimuler l'investissement et à améliorer le climat des affaires mise en place sous l'impulsion du Président de la République, Faure Gnassingbé dont le leadership en la matière continue de faire ses preuves. En cela, depuis quelques années, a rappelé la PM, le Togo est classé «Meilleur réformateur du climat des affaires en Afrique». Pour démontrer que l'Etat du Togo place le secteur privé au cœur de son développement. «En 2020, des investissements structurants ont été réalisés sous forme de partenariats public-privé dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route gouvernementale 2020-2025», a annoncé la Cheffe



du gouvernement. L'un des atouts du Togo est également sa forte résistance face aux crises sanitaire et économique liées au COVID-19 et une résilience propre à accélérer la relance post-pandémie, avec des prévisions de croissance s'élevant à 5,3% du Produit intérieur brut pour la fin de cette année 2021. Aussi, l'écoulement de tous les produits à partir de Lomé, ne rencontrera-t-il plus de problèmes, car, le réseau routier se développe au jour le jour, les infrastructures sont-elles régulièrement entrete-

nues. Sans oublier que le Port autonome de Lomé, PAL, le seul port en eau profonde de la sous-région a développé une politique saine dans l'esprit de travailler avec tous les autres ports du monde, une aubaine pour tout investisseur.

Au cours de cet événement organisé par Classe Export et placé sous le thème : «la relance économique en Afrique est-elle l'affaire

des entreprises?», la question de la sécurité des investissements ne peut ne pas être évoquée, du fait de la situation tragique que traversent certains pays de la sous-région. Fort heureusement, au Togo, la paix est un combat perpétuel, du coup un avantage certain les investisseurs.

Le message du Togo porté par la Cheffe du gouvernement a eu des échos favorables. Franck Riester, ministre délégué chargé du Commerce Extérieur de la République Française, qui prenait part aux Rencontres par voie de visioconférence a réagi en ces termes : «La France souhaite que le Togo soit un pays attractif pour les affaires. Nous saluons la volonté des dirigeants togolais de miser sur un entrepreneuriat fort et dy-

namique pour le développement. Nous sommes déterminés à vous accompagner».

Notons que des sessions de networking ont été organisées afin de permettre aux participants d'échanger sur les opportunités d'affaires des secteurs de l'agro-industrie, de la santé, du numérique, de l'eau ou encore de la logistique au Togo.

Rappelons que Lionel Zinsou, ancien premier Ministre du Bénin et fondateur du Groupe Southbridge ainsi que Gregory Clemente, Directeur Général de Proparco et Mme Isabelle Bebear, Vice-Président BPI France, étaient également présents et ont participé aux conférences et ateliers qui ont ponctué l'évènement.

MOBILISATION OPTIMALE DES RESSOURCES INTERNES

L'Unité de politique fiscale se définit une stratégie sur 5 ans

Jean AFOLABI

Dans la perspective d'une meilleure prise en charge de sa mission de définition et de suivi de la politique fiscale et fidèle au principe de la gestion axée sur les résultats (GAR), l'Unité de politique fiscale (UPF) du ministère de l'Economie et des finances se propose d'élaborer un Plan stratégique 2022-2026 qui lui servira de boussole pour les cinq prochaines années. L'idée a réuni les principaux acteurs, le 30 novembre 2021 à Lomé, dans le cadre d'une réunion de cadrage méthodologique pour examiner la proposition de méthodologie d'élaboration du Plan stratégique assorti du plan d'actions proposé par l'UPF en vue d'apporter des améliorations, s'il y a lieu. Au bout du processus, a affirmé Kossi Tofio, directeur de cabinet au ministère de l'Economie et des finances, «il est attendu le plan stratégique 2022-2026 de l'Unité de politique fiscale, décliné en plan d'actions à court terme qui soutiendra fortement les succès déjà enregistrés dans la mise œuvre de la réforme créant l'Office togolais des recettes (OTR)».

L'Unité de politique fiscale est le service technique qui assiste le ministre de l'Economie et des finances dans l'exercice de ses attributions en matière de mobilisation des ressources intérieures. A ce titre, elle est chargée, entre autres, de : proposer une stratégie visant à moderniser le système fiscal, à le simplifier et à améliorer son efficacité ; veiller à la cohérence des instruments fiscaux et parafiscaux ; orienter la stratégie en matière de relations fiscales internationales ; définir la fiscalité en matière de re-



venus de consommation et de capital ; suivre et évaluer les politiques fiscales et les équilibres des régimes sociaux ; donner son avis sur les projets de lois, règlements et instructions en matière fiscale et douanière ; contrôler de façon générale les activités de l'OTR.

On estime que les défis de développement du Togo sont sans cesse croissants. Ainsi va la mobilisation optimale des recettes fiscales destinée à y faire face. Cela nécessite ainsi un encadrement plus rigoureux et des réflexions plus profondes autour des réformes fiscales dans le sens de la performance, a fait remarquer Kossi Tofio. Particulièrement dans un contexte macroéconomique de crise, notamment la crise sanitaire à coronavirus qui secoue la planète depuis plusieurs mois.

C'est ainsi que, s'inspirant des pratiques modernes au niveau de certains pays de l'UEMOA – Union économique et monétaire ouest africaine – et grâce à l'accompagnement des partenaires techniques et financiers, notamment la Banque mondiale, l'Union européenne et le Fonds monétaire international (FMI), le gouvernement togolais a sollicité et obtenu des financements de l'Association internationale pour le développement (IDA) et de l'Union

européenne pour la mise en œuvre du **Projet d'appui à la gouvernance économique (PAGE)**, en vue de soutenir le Plan national de développement (PND 2018-2022) et la Feuille de Route du gouvernement, Togo 2025. Dans le cadre de la mise en œuvre de la composante 2, «Assistance technique et Financement basé sur les résultats (RBF) pour la mobilisation de ressources intérieures», le PAGE accompagne le gouvernement dans l'opérationnalisation de l'Unité de politique fiscale (UPF), rappelle le gouvernement.

«Cette réunion de lancement d'un processus d'élaboration du Plan stratégique de l'UPF qui s'étend sur une période de trois (3) mois environ s'est voulue inclusive et large, justifiant ainsi la forte implication du secteur privé et des autres partenaires de l'administration fiscale, a indiqué Kossi Tofio. Elle ouvre ainsi la voie aux autres phases du processus, notamment la consultation des autres acteurs du système fiscal togolais pour un meilleur diagnostic et une mobilisation optimale des ressources en vue du financement du développement du Togo».

Eric J.

A en croire la Présidente de l'Assemblée nationale, Yawa Tségan, pour la deuxième année consécutive, le projet de loi de finances est présenté sous forme de budget-programme avec pour objectifs essentiels, entre autres, la poursuite de la déconcentration de la fonction d'ordonnancement et d'approbation des marchés ainsi que le renforcement du rôle des contrôleurs financiers. Elle s'est félicitée de l'effort du gouvernement à inclure, pour la première fois, parmi les annexes du projet de loi de finances, le document budgétaire sensible au genre et la déclaration des risques budgétaires 2022-2024. «Ce budget est la marque du respect de son engagement à accroître et ce, de manière significative et tangible, la capacité de production de la richesse nationale à l'horizon 2025. Cet objectif n'est pas seulement symbolique. Il poursuit plutôt et consolide les multiples actions tendant à offrir un lendemain radieux à l'ensemble de nos concitoyens», a dit Yawa Tségan.

Selon le ministre de l'économie et des finances, le projet de loi de finances 2022 est orienté essentiellement vers la couverture des besoins sociaux et la transformation structurelle de notre économie à travers le financement des différents projets prioritaires de la feuille de route Togo 2025. Devant les députés, Sani Yaya a affiché son impatience d'appliquer la loi de finances, une fois adoptée. Le projet proposé par le gouvernement s'élève à 1.760 milliards FCFA soit une hausse de 15,7%, dont les 46% sont consacrés aux secteurs sociaux.

De l'activité parlementaire

Au moment où la commission des finances planche sur le budget, l'activité parlementaire se poursuit sous d'autres angles. C'est ainsi qu'une session d'information à l'intention des députés sur les progrès réalisés par le Togo dans le domaine de protection des droits humains s'est tenue au siège du parlement. Ceci en vue de la 40ème session du Conseil des droits de l'homme des nations unies, prévue du 24 janvier au 04 février 2022. La rencontre a permis aux représentants du peuple de mieux

maîtriser les mécanismes de fonctionnement et les étapes clés du processus de l'Examen Périodique Universel (EPU) et les bonnes pratiques pour assumer à bon escient leur rôle régali : celui du contrôle de la mise en place effective des cadres juridiques ou autorisation de ratification, l'étude des rapports et les auditions. Il a été également question de l'interaction du parlement avec les institutions de la République notamment la CNDH.

Des groupes de parlementaires d'Europe ont aussi fait le déplacement de l'Hémicycle. C'est le cas des autrichiens, membres du groupe d'amitié Autriche-Afrique subsaharienne, et ceux du Groupe d'amitié France-Togo dont certains membres ont été reçus en audience par la Présidente de l'Assemblée nationale. Les questions sécuritaires figuraient en bonne place des discussions à tous niveaux. L'autrichien Axel Kassegger et la française Aude Bono-Vandorme, tous deux à la tête de leur délégation respective, ont réaffirmé leur engagement pour un renforcement des liens entre le parlement togolais et celui de leur pays.

Pour faire face aux enjeux communs

Le Togo et le Gabon étudient les «synergies possibles»

Le Chef du gouvernement gabonais, Mme Rose Christiane Ossouka Raponda, invité par son homologue togolais, Mme Victoire Tomégah-Dogbé, séjourne du 2 au 3 décembre 2021 au Togo dans le cadre d'une visite de travail et d'amitié. Transformation économique, formation des jeunes, autonomisation des femmes sont au cœur de cette coopération sud-sud. D'après le communiqué annonciateur de la Primature gabonaise, cette visite est l'occasion d'étudier les synergies

possibles à mettre en œuvre pour faire face aux enjeux communs.

En prélude à la visite de travail et d'amitié, des séances de travail préparatoires ont eu lieu entre les membres du gouvernement gabonais et leurs homologues du Togo. Ces rencontres ont permis aux deux délégations de faire la revue des points à discuter lors de la session interministérielle en présence des Chefs de gouvernement. Il s'agissait essentiellement de la poursuite des discussions entamées lors de

la récente visite officielle du Premier ministre togolais au Gabon. Cette série d'échanges entre les membres des deux gouvernements s'est achevée par la visite de la Plateforme Industrielle d'Adétikopé (PIA), fortement inspirée du modèle gabonais en la matière, notamment de la Zone économique à régime privilégié de Nkok.

A rappeler que ce voyage de Mme Ossouka Raponda intervient après celui du Premier ministre togolais à Libreville les 20 et 21 octobre 2021.

TERRORISME AU TOGO

Pour l'efficacité de la lutte, anticiper sur les violences et rassurer les populations !

* La lutte contre le terrorisme n'est pas seulement une affaire militaire.

Jean AFOLABI

Les populations togolaises des localités les plus exposées aux risques sécuritaires sont au petit soin par le gouvernement depuis un moment. Elles le sont davantage depuis que les forces de défense et de sécurité du Togo ont repoussé, dans la nuit du 8 novembre 2021, une attaque terroriste de la localité de Sanloaga, dans la préfecture de Kpendjal, en provenance du Burkina Faso. Une première au Togo.

Du coup, un certain intérêt est né de sauver ou d'extraire nos paisibles concitoyens des griffes des «fous d'Allah» qui prospèrent sur la misère des communautés. Du côté du Burkina Faso, chez qui les attaques djihadistes sont devenues un pain quotidien, on dirait plutôt : «il faut anticiper pour faire en sorte que, dans les zones qui n'ont pas totalement basculé, nous puissions très tôt maîtriser la violence». Parole de Maxime Koné, ministre burkinabé de la Sécurité.

Suite à cet événement du nord Togo, le président Faure Gnassingbé a rendu visite aux **forces de défense et de sécurité déployées dans l'opération Koundjoaré, les 14 et 15 et 19 et 20 novembre 2021, dans la région des Savanes**, «afin de constater sur place la violence de l'attaque. Il a porté aux forces de défense et de sécurité un message de soutien, d'encouragement et de félicitations», et «a particulièrement salué la bravoure, la vaillance et le professionnalisme de la section déployée



dans la localité de Sanloaga dans le cadre de l'opération Koundjoaré destinée à sécuriser les localités situées à l'extrême nord de notre pays». Ça, c'est dans l'ordre normal des choses. Le plus préoccupant reste la situation actuelle des populations civiles.

Dans le Sahel (Mali, Niger, Burkina Faso), il est de notoriété publique que le niveau de développement, ou l'absence de développement, détermine fortement la facile adhésion de la population aux «projets funestes» des djihadistes. Et le chef de l'Etat a eu raison, à son retour de Sanloaga, d'insister «sur le besoin de renforcer et d'accélérer les actions dans les secteurs sociaux au profit des populations

les plus exposées à la menace». Sur le terrain à Sanloaga, il était d'ailleurs flanqué des ministres de l'Eau et de l'hydraulique villageoise ; de l'Agriculture, de l'élevage et du développement rural ; de la Santé, de l'hygiène publique et de l'accès universel aux soins ; du Désenclavement et des pistes rurales ; de l'Energie et des mines... qui sont arrivés avec des pro-

jets porteurs d'espoir pour les populations vivant dans la zone de l'opération. C'est dire l'étendue des besoins des populations du milieu.

Depuis, plusieurs actions ont cours dans la région. Du 23 au 25 novembre, une délégation du ministère du Développement à la base a séjourné dans la région des Savanes pour, a-t-on dit, «un suivi de proximité des projets et programmes du ministère et un dialogue avec la jeunesse de la région». Première escale, **Timbou**, dans la commune Cinkassé 1. La délégation a échangé avec 200 jeunes volontaires, du secteur informel, des sans-emplois, artisans et des femmes bénéficiaires de projets du ministère. Les différents mécanismes d'accompagnement du gouvernement, les défis liés à l'accès à l'eau, à l'électricité, au financement des entreprises de jeunes, à la menace de l'extrémisme violent ont été évoqués. Même son de cloche à Dapaong et à Cinkassé. Ici, une centaine de femmes réunies dans les groupements d'intérêt économique ont également fait part de leurs succès et aussi de leurs préoccupations.

La délégation a exhorté les communautés et surtout les jeunes à préserver la paix et à cultiver la tolérance et le vivre-ensemble.

Tout cela est louable, mais il s'agit de rassurer les populations sur le long terme sur son développement. Le Plan d'urgence retenu par le Séminaire gouvernemental du 27 novembre 2021 pour la région des Savanes en est sans doute une première réponse. Après, les militaires auront le loisir d'apporter leur touche au vécu quotidien.

Opération Koundjoaré IV

Au Burkina Faso, comme au Togo, ou au Ghana, ou encore en Côte d'Ivoire, la préoccupation est la même. A quelques exceptions près. Face au même souci de sécurité, les quatre pays ont mené, du 22 au 27 novembre 2021, une opération conjointe multilatérale de sécurisation dénommée **KOUNDANLGOU IV**, dans les zones frontalières entre leur pays. Avec pour objectif de combattre la criminalité transfrontalière et le grand banditisme et de restaurer la paix et la sécurité dans les zones frontalières communes.

L'opération **KOUNDANLGOU IV** est menée dans une zone géographique couvrant plusieurs localités frontalières communes aux quatre Etats de la



La délégation du Développement à la base

sous-région engagés à savoir la Côte d'Ivoire, le Burkina-Faso, le Ghana et le Togo. Elle a mobilisé, selon les Forces armées togolaises (FAT), «d'importants moyens personnels et matériels appropriés permettant de répondre avec efficacité à toute forme de menace en ces moments où le terrorisme et l'extrémisme n'épargnent aucun pays. Il s'agit, pour les forces de défense et de sécurité déployées, de mener des patrouilles et des opérations de contrôle de zone afin d'assurer la liberté de circulation des personnes et des biens».

Il est rappelé que l'opération **KOUNDANLGOU IV**, comme les trois précédentes opérations, concrétise l'**Initiative d'Accra** signée en septembre 2017 par quatre pays de la sous-région, notamment le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana et le

Togo, à l'initiative de **Son Excellence, Monsieur Nana Addo Dankwa AKUFO-ADDU**, Président de la République du Ghana. Mécanisme de riposte à l'insécurité grandissante dans la sous-région ouest africaine ainsi qu'à la montée en puissance du terrorisme et de l'extrémisme violent, l'**Initiative d'Accra** vise essentiellement une coopération accrue en matière de sécurité et de partage de renseignements entre les pays membres. Elle est élargie successivement au Bénin, au Mali et au Niger.

Des actions civilo-militaires sont aussi menées au cours de cette opération en marge des actions militaires et visent à susciter le soutien et l'adhésion des populations vulnérables pour une meilleure résilience dans la lutte contre le terrorisme, indiquent les forces armées togolaises.

Au regard des dernières avancées

Le partenariat entre le Togo et le MCC au beau fixe

Late Pater

Communiqué officiel - Le Togo a réalisé des progrès importants ces dernières années en matière de bonne gouvernance. Pour la deuxième fois consécutive, le pays a validé 15 indicateurs sur 20 du Millennium Challenge Corporation (MCC) au titre de l'année 2022. Monsieur, Mahmoud Bah, Président-directeur général par intérim de cette agence indépendante du gouvernement américain, à la tête d'une délégation, a été reçu ce 30 novembre 2021 par le Président de la Républi-

que, Faure Essozimna Gnassingbé. La délégation a présenté au chef de l'Etat les conclusions de sa mission au Togo notamment l'avancement de la mise en œuvre du Programme Seuil ainsi que les perspectives.

«Je suis en mission à Lomé pour le MCC. J'ai échangé avec le Président de la République sur le Programme Seuil que nous avons avec le gouvernement togolais. Il était question de voir les progrès réalisés et les étapes à venir. Nous avons surtout insisté sur les réformes déjà engagées pour atteindre le Programme Compact». Monsieur

Mahmoud Bah s'est félicité des orientations du Chef de l'Etat qui permettent au MCC de renforcer son partenariat avec le Togo notamment dans les domaines du foncier et de l'économie numérique, conformément aux objectifs de la feuille de route gouvernementale 2020-2025.

Eligible depuis 2016 au Programme du Millennium Challenge Account (MCA) et déjà bénéficiaire du Threshold, le Togo se prépare au programme Compact, l'un des plus importants mécanismes de financement des projets dans les pays en développement.

Programme de protection des cibles vulnérables contre les attaques terroristes

Le Togo, un des premiers pays bénéficiaires

«Je remercie, au nom du gouvernement togolais, les Nations unies pour le choix porté sur le Togo comme un des premiers pays bénéficiaires du Programme mondial des Nations unies de protection des cibles vulnérables contre les attaques terroristes», a tweeté le ministre togolais des Affaires étrangères, Robert Dussey, à la fin d'un échange virtuel avec l'Office des Nations Unies contre le terrorisme, le 23 novembre 2021. Lequel échange a lancé la mise en œuvre de l'assistance technique sur la protection des

cibles vulnérables pour le Togo.

Le Bureau de lutte contre le terrorisme a élaboré le Programme mondial sur la protection des cibles vulnérables qui vise à soutenir le développement et le renforcement des capacités clefs en matière de lutte contre le terrorisme, afin d'aider certains États membres à détecter, surveiller et faire reculer les menaces contre les cibles vulnérables, y compris celles associées aux pertes massives en vies humaines et aux événements suscitant la peur en ayant recours à

des tactiques et des outils aussi bien traditionnels que sophistiqués. Le programme aide les pays à évaluer leur vulnérabilité et leurs besoins, notamment en ce qui concerne les sites touristiques, les lieux de culte, les sites religieux, les grandes manifestations sportives et les menaces liées à l'utilisation de drones. Au moyen de ce programme, le Bureau de lutte contre le terrorisme va renforcer les capacités et fournir un encadrement pour prévenir et combattre les menaces.

ANNONCE DE Mme KOBAYUAH

Le duplicata du certificat de nationalité «prochainement» décentralisé et dématérialisé

Late Pater

C'est une nouvelle qui doit réjouir plus d'un quand on sait toute la peine éprouvée par les citoyens togolais pour obtenir le duplicata, bien que déjà détenteurs du certificat de nationalité lui-même. En temps normal, il ne doit pas en être ainsi. Mais ça arrive : délai de délivrance long ; erreurs manifestes et incroyables sur le duplicata délivré, comme écrire le lieu de naissance à la place du prénom... Sans oublier l'effet nuisible du phénomène de doublemarchage.

A la Direction de la nationalité, on veut soulager la peine des usagers. «Très prochainement, il y aura l'installation des machines de production des duplicatas dans les cinq régions économiques du pays ainsi que dans les préfectures d'Agoè-Nyivé et du Golfe. Egalement, les procédures de production du duplicata seront dématérialisées à l'instar du casier judiciaire afin que cette dématérialisation puisse permettre aux Togolais d'acheter leurs duplicatas en ligne et surtout à tous ceux qui auront à déposer leurs demandes, aussi bien à Lomé que dans les préfectures du Togo, de pouvoir suivre les différentes étapes du traitement de leurs dossiers», a confié la direc-



Mme Kobayuah Tchamdja Kpatcha

trice de la nationalité, Mme Kobayuah Tchamdja Kpatcha, ce 24 novembre 2021. Elle qui rame à contre-courant des critiques et trouve plutôt que, par rapport aux difficultés rencontrées lors de l'établissement du certificat de nationalité, ce sont les populations qui ne se prennent pas à temps pour obtenir leur certificat de nationalité. Selon Mme Kobayuah Tchamdja Kpatcha, les demandeurs attendent généralement la proclamation des résultats du BAC II, les concours ou recrutements avant de se lancer dans la quête du précieux sésame ; ce qui crée une marée humaine dans le cadre restreint du service de la nationalité. Seulement, on n'a pas la légitime raison qui justifie les cinq mille (5.000) francs Cfa par demandeur

que ses collaborateurs rackettent aux usagers, en plus des frais officiels de délivrance, au motif qu'il y a la fameuse marée humaine qui oblige à donner de l'argent avant que le dossier ne soit diligemment traité.

A noter que le nouveau format du certificat de nationalité est un document qui offre des garanties de sécurité. Le délai de production prévu par le code de la nationalité est de deux mois, à partir de l'enregistrement dans la base de données. Pour le duplicata, le portail officiel service-public.gouv.tg parle d'un délai d'un mois pour ceux qui ont l'ancien format et de 24 heures pour ceux qui disposent du nouveau format. Dans la pratique, ce n'est pas ça.



FOOTBALL/EQUIPE NATIONALE

Steve Lawson : "Je me battraï pour être de retour en sélection"

Un des cadres de la sélection nationale sous Claude Le Roy, Steve Lawson, 27 ans, (8 sélections) est sans club suite à son départ de Livingston FC en Ecosse. Malgré cela, le natif de Levallois-Perret compte retrouver au plus vite la compétition pour signer son come-back dans le nid des Eperviers. Il l'a dit dans un entretien avec l'équipe228.tg.

Hervé A.

Depuis votre départ de Livingstone FC, quelles sont les nouvelles de Steve Lawson ?

J'ai eu un été en deux temps. Dans un premier temps, à la fin de la saison, je suis rentré au pays pour me ressourcer et relâcher un peu la pression avant de démarrer la période du mercato.

J'étais sous contrat avec une agence qui devait s'occuper de me trouver un nouveau challenge. J'ai reçu des offres de leur part mais pour être honnête, aucune d'entre elles n'étaient acceptables d'un point de vue purement football. D'autres agents m'ont contacté et la collaboration avec mon agence a été impossible donc les opportunités se sont évaporées. Ce mercato, je pourrais le raconter dans un livre, tellement il y a eu de péripéties. Mais je ne souhaite pas, du moins, aujourd'hui, tirer sur certaines personnes.

Sans club à la fin du mercato et libre de tout contrat avec mon ancienne agence, j'ai été accueilli dans mon ancien club (Vannes OC) pour pouvoir m'entraîner avec l'équipe, dans des conditions plus satisfaisantes, et pour garder la forme physique dans l'espoir de rebondir dans un nouveau club.

Qu'est-ce qui explique selon vous le fait de ne pas trouver de club après votre parcours à Livingstone FC ?

Je ne vais pas juste blâmer mon ancienne agence car le choix de signer avec eux était mien. J'ai donc aussi ma part de



responsabilité dans cette histoire. De plus, la situation sanitaire, n'aide pas du tout parce que les clubs ont perdu beaucoup d'argent et sont très frileux par rapport aux décisions de recrutement qu'ils prennent.

Est-ce que vous êtes en contact avec des clubs pour rebondir ? Si oui lesquels ?

Oui je suis en contact avec des clubs, avec des agents... mais ce que j'ai appris pendant toutes ces années, c'est qu'un contact ne vaut rien tant qu'il n'y a pas de signature de contrat. Des offres, j'en ai reçu et j'en ai accepté mais à ce stade-là, tant que le contrat n'est pas signé, cela n'a

aucune valeur.

Un retour en sélection, vous en rêvez toujours ?

La sélection pour moi, c'est une récompense. Si j'ai été sélectionné dans le passé, c'est parce que mes prestations m'ont permis de l'être. J'ai toujours rêvé de participer à des grandes compétitions avec mon pays et tant que mon corps me permettra de jouer au foot à haut niveau, je me battraï pour être sélectionné parmi les Eperviers. Je suis convaincu qu'un retour à la compétition en club me donnera une chance d'être de nouveau sélectionné.

Certainement que vous suivez de loin les dernières performances des Eperviers. Quel commentaire en faites-vous ?

L'équipe est en reconstruction, et ce que je vois, je le vois avec des yeux de supporter et fan des Eperviers. Je suis heureux quand l'équipe gagne et triste quand elle perd. La campagne de qualification a mal commencé mais ils ont bien terminé et je pense que l'équipe ne va faire que progresser et redevenir une des grandes nations africaines du football.

Selon vous qu'est ce qui explique l'échec de Claude Le Roy au Togo ?

Je ne pense pas être bien placé pour discuter du parcours de Claude Le Roy à la tête des Eperviers. C'est lui qui m'a fait découvrir la sélection et je le remercie pour ça. Comme avec tout sélectionneur, il y a eu du bon et du moins bon. Tout le monde a son avis sur tout.

Les journalistes, les joueurs, le peuple... Si aujourd'hui, on veut des explications sur le parcours de Claude Le Roy, je pense qu'il faut le lui demander.

Quel est votre meilleur et mauvais souvenirs avec la sélection ?

J'ai deux souvenirs qui me viennent tout de suite en tête. D'abord, lors de ma première sélection, le moment où nous avons chanté l'hymne national. C'était comme un rêve qui devenait réalité. Ce moment, je l'ai imaginé encore et encore pendant toute ma vie. 11 années avant, j'étais devant la télé et je chantais l'hymne pendant la Coupe du Monde 2006 et je me disais que moi aussi je chanterai l'hymne, la main sur le cœur en étant parmi les Eperviers.

Mon deuxième souvenir était le sentiment que j'ai ressenti après notre victoire à 10 contre 11 en Gambie. Et bien évidemment, mon plus mauvais souvenir est le dernier match de la qualification pour la CAN (2019, ndr) contre le Bénin. Cette élimination m'a fait énormément de mal.

Votre mot conclusif

Le football est un monde très compliqué et encore plus avec les enjeux économiques qui y sont liés. Tout peut s'arrêter du jour au lendemain. J'aimerais donc dire à tous les footballeurs et footballeuses de profiter de chaque instant passé sur le terrain. Pour ma part, je me battraï toujours pour revenir le plus vite possible sur les terrains et retrouver une place en sélection. (Source : lequipe228.tg)

BREVES

Les Russes voyageront en plus grand nombre

Un progrès pour l'athlétisme russe. Réuni à Monaco, le Conseil de World Athletics a décidé, mercredi 1er décembre, de porter à 20 le nombre d'athlètes russes autorisés à participer, sous couvert de neutralité, aux grandes compétitions internationales. La jauge était jusque-là fixée à seulement dix compétiteurs, comme aux Jeux de Tokyo 2020.

Elle sera doublée en 2022. Cette décision concerne tous les championnats du monde estampillés World Athletics prévus l'an prochain : les Mondiaux en plein air à Eugene (Etats-Unis), les Mondiaux en salle à Belgrade, les Mondiaux sur route (semi et 5 km) à Guangzhou (Chine), ceux de marche par équipes à Mascate (Oman), mais aussi les championnats d'Europe à Munich et les championnats d'Europe de cross à Turin.

Trois conditions ont été posées par le Conseil de World Athletics: la Fédération russe d'athlétisme (RusAF) devra choisir en priorité les athlètes figurant dans le groupe cible des sportifs soumis aux contrôles; aucune modification ne pourra être apportée aux 20 athlètes neutres une fois désignés par la RusAF; enfin, le quota de 20 Russes sera automatiquement réduit de 25 % pour chaque manquement aux exigences des athlètes neutres, notamment en cas d'infraction aux règles antidopage.

Le CNOSF maintient la sanction infligée à l'OM

Selon L'Équipe, le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) a confirmé jeudi le point de pénalité avec sursis que la commission de discipline de la LFP a infligé à l'OM après les débordements survenus à Angers, le 22 septembre en Ligue 1 (0-0). Le couperet tombera au prochain incident.

Une sanction juste et appropriée. D'après L'Équipe, le CNOSF a choisi de confirmer la décision prise par la commission de discipline de la LFP contre l'OM. Le club phocéen a été sanctionné d'un point de pénalité avec sursis en raison des incidents qui ont émaillé son déplacement à Angers, le 22 septembre en Ligue 1 (0-0). Son parcage visiteurs a également été fermé jusqu'au 31 décembre prochain.

Un verdict maintenu par le CNOSF, qui considère que la responsabilité disciplinaire de l'OM est bien engagée dans cette affaire. L'instance représentant le mouvement sportif français estime que les supporters marseillais se sont bien introduits sur la pelouse du stade Raymond-Kopa et que les stadiers du club ont failli à leur mission de sécurité.

Mécontent de la sanction dont il avait hérité le 6 octobre, l'OM avait saisi le CNOSF, sans faire appel devant la Fédération. Le club olympien n'a plus de recours possible. En cas de nouvel incident, il risque de perdre un point au classement.

Omicron décime Belenenses SAD

Moins d'une semaine après son match face à Benfica achevé sur un forfait en raison d'un nombre insuffisant de joueurs sur le terrain, conséquence d'une hécatombe de cas positifs au Covid-19, le club de Belenenses SAD réclame le report de la rencontre face à Vizela, lundi en clôture de la 13e journée du championnat portugais.

Le club de Belenenses SAD, décimé par le Covid-19, a demandé jeudi que son prochain match de Liga Nos, le championnat du Portugal, prévu lundi, soit reporté, une semaine après avoir été contraint d'affronter Benfica avec seulement neuf joueurs disponibles. "Il est urgent que la Ligue, comme elle en a le devoir, reporte le match entre Vizela et le Belenenses SAD pour cause de force majeure", a réclamé l'équipe lisboète dans un communiqué envoyé à l'AFP.

Une vingtaine de cas de contamination au variant Omicron du coronavirus, les premiers enregistrés au Portugal selon l'Institut national de santé (Insa), ont été détectés dans le club. L'ensemble de l'effectif et de l'encadrement se trouvent depuis à l'isolement.

Samedi dernier, le club du quartier lisboète de Belém a dû disputer un match de championnat, un derby contre Benfica, alors que seuls neuf joueurs étaient disponibles. Un gardien de but a dû être aligné comme joueur de champ et la rencontre a été interrompue avant la fin quand, à la suite de blessures, il n'y avait plus que six joueurs en mesure de continuer. La limite réglementaire est de sept. Belenenses était mené 7-0 à la 48e minute.

COUPE DU MONDE FEMININE DE LA FIFA 2023

La confirme le calendrier

La FIFA présente le calendrier des matches pour la neuvième édition de la Coupe du Monde Féminine de la FIFA™ qui se tiendra en 2023 en Australie et Nouvelle-Zélande.

Le match et la cérémonie d'ouverture de la compétition phare du football féminin - qui sera coorganisée pour la toute première fois - sont prévus le 20 juillet 2023 à l'Eden Park d'Auckland/Tamaki Makaurau (Nouvelle-Zélande). Le Stadium Australia de Sydney/Gadigal accueillera quant à lui la finale le 20 août.

Les 64 matches de la compétition se disputeront dans dix stades situés dans neuf villes hôtes. Le match d'ouverture verra les Football Ferns néo-zélandaises évo-

luer devant leur public pour le compte du groupe A, avant que les Matildas australiennes jouent leur match inaugural dans le groupe B au Sydney Football Stadium.

En Nouvelle-Zélande, Auckland/Tamaki Makaurau accueillera cinq autres matches de la phase de groupes, Wellington/Te Whanganui-a-Tara sept, Dunedin/Otepoti six et Hamilton/Kirikiri cinq.

En Australie, six matches de groupes ont été programmés au Sydney Football Stadium, tandis que Perth/Boorloo et Brisbane/Meenjin en accueillera cinq chacune et Melbourne/Naarm et Adelaide/Tamtanya quatre.

Les huitièmes de finale se joueront entre le 5 et le 8 août, l'Australie en accueillant

six (dont un au Stadium Australia, son premier match de la compétition) et la Nouvelle-Zélande deux (à Auckland/Tamaki Makaurau et Wellington/Te Whanganui-a-Tara).

Les quarts de finale seront répartis entre Auckland/Tamaki Makaurau, Brisbane/Meenjin, Wellington/Te Whanganui-a-Tara et Sydney/Gadigal (Stadium Australia).

Les deux pays hôtes accueilleront chacun une demi-finale, respectivement au Stadium Australia et à l'Eden Park, le match pour la troisième place se jouant pour sa part au Brisbane Stadium (Australie).

À l'occasion de l'annonce du calendrier des matches, Fatma Samoura, Secrétaire Générale de la FIFA, a déclaré : "

Coorganisée par l'Australie et la Nouvelle-Zélande, cette neuvième édition de la Coupe du Monde Féminine, la première à 32 équipes, sera spéciale à plus d'un titre. Tout le monde attendait de connaître le calendrier des matches et l'excitation va maintenant aller crescendo. Nous avons hâte que le rideau se lève sur les neuf villes hôtes et dix stades de la compétition afin que la plus prestigieuse scène internationale nous permette encore une fois de voir le football féminin repousser les limites. "

La composition des groupes et les horaires des coups d'envoi seront connus à l'issue du tirage au sort, dont la date sera confirmée prochainement.

ATHLÉTISME

Warholm et Thompson-Herah récompensés

Pas de surprise à l'annonce des lauréats des trophées annuels de World Athletics, remis mercredi 1er décembre au cours d'une cérémonie en mode virtuel. Les favoris ont gagné.

Le Norvégien Karsten Warholm, champion olympique et recordman du monde du 400 m haies (45 sec 94), et la Jamaïcaine Elaine Thompson-Herah, triple championne olympique à Tokyo (100, 200 et 4×100 m), ont été désignés athlètes masculin et féminin de l'année 2021 (photo ci-dessus). Dans les autres catégories, le trophée de révélation féminine de l'année a été décerné à l'Américaine Athing Mu, championne olympique du 800 m l'été dernier. Chez les garçons, le jeune Américain Erriyon Knighton, 17 ans, 4ème sur 200 m aux Jeux de Tokyo, a rafilé la mise.

Le trophée de la fédération nationale de l'année a récompensé la Fédération costaricienne d'athlétisme et son programme d'entraînement, de compétitions et de dé-

veloppement, ses initiatives à destination des jeunes et sa régularité à accueillir des épreuves internationales. Les sauteurs en hauteur Mutaz Barshim (Qatar) et Gianmarco Tamberi (Italie) ont partagé un trophée de l'inspiration, après avoir partagé la médaille d'or olympique à Tokyo.

Le trophée du président a été remis à Peter Diamond, le vice-président exécutif des programmes olympiques de la chaîne américaine NBC. Un autre Américain, Bobby Kersee, a été distingué par le trophée de l'entraîneur de l'année.

L'Indienne Anju Bobby George, une ancienne sauteuse en longueur devenue coach et dirigeante, a été désignée Femme de l'année. Enfin, le prix du photographe d'athlétisme a récompensé Ryan Pierse, choisi par le jury pour une image du concours de qualification du saut en hauteur féminin aux Jeux de Tokyo (ci-dessous). Ce dernier trophée était dédié à la mémoire du photographe français Jean-Pierre Durand, décédé en octobre dernier à l'âge de 66 ans.



Avec l'accompagnement technique et financier du gouvernement

Ananas bio, l'espoir de Dzolo !

Jean AFOLABI

Jadis un peu dispersée, la **coopérative Espoir de Dzolo**, dans la préfecture de l'Avé, a reçu l'accompagnement technique et financier du gouvernement à travers le Fonds d'appui aux initiatives économiques des jeunes (FAIEJ). Aujourd'hui, la réussite des activités de production d'ananas bio est une fierté pour le gouvernement qui témoigne de l'efficacité des mécanismes d'accompagnement des différentes initiatives économiques des jeunes. «Les activités de cette opération apportent beaucoup de choses à la localité. Il y a un magasin qui profite à tout le village, il y a l'électrification du lycée grâce à la coopérative qui a également installé des points d'eau potable et ça aide beaucoup



le village», a confié le notable porte-parole du village.

Le 20 novembre 2021, la structure a reçu la visite de Mme le Premier Ministre Victoire Tomégah-Dogbé, venue principalement encourager ces jeunes pépites spécialisées dans la production de l'ananas bio exporté

dans le monde entier. En termes d'emplois, la coopérative a déjà créé 150 emplois directs et 500 emplois temporaires.

«Nous sommes producteurs d'ananas bio. Dans le temps, on était éparpillés avec de petits champs individuels. Grâce au FAIEJ qui nous a donné une for-

mation adéquate et un financement de 40 millions de FCFA, nous avons réussi dans la production. Aujourd'hui, nous sommes certifiés et notre ananas bio va en Italie, en Suisse, en France. Actuellement, la coopérative produit 32.500 tonnes d'ananas bio», a dit Augustin Kossi Amedo, président de la commission de gestion de la coopérative.

Le FAIEJ, précisent les services de la Primature, a misé sur l'approche coopérative pour structurer les jeunes en minimisant le risque crédit tout en créant d'énormes emplois. «Nous ne créons pas de coopératives, nous structurons des coopératives. Les jeunes bénéficient de la formation qui leur permet de dérouler leurs activités. C'est de l'ananas qui part



partout et ça permet une valeur ajoutée très élevée. C'est une fierté pour le Togo d'accompagner ces jeunes qui sont les pépites de la nation togolaise. Le FAIEJ se trouve honoré que les plus hautes

autorités nous donne cette mission de faire de nos jeunes des pépites», a expliqué Mme Sahouda Gbadamassi-Mivédor, directrice générale du FAIEJ.

Source : Primature.



AVIS AUX OPERATEURS ECONOMIQUES

(COMMISSIONNAIRES EN DOUANE AGREES, CONSIGNATAIRES, IMPORTATEURS, EXPORTATEURS)

Dans le souci d'assurer un allègement fiscal sur la mise à la consommation des marchandises sous douane en souffrance en ces moments de pandémie de la COVID-19, et afin de décongestionner les Magasins et Aires de Dédouanement/ Entrepôts pour inciter aux nouvelles commandes de fin d'année, il est institué une mesure de dépréciation des valeurs conformément aux dispositions de l'article 15 du Code des Douanes National.

Celle-ci couvre la période du 1er octobre au 15 décembre 2021.

Le bénéfice de la présente mesure de dépréciation de la valeur de ces marchandises sous douane en souffrance dans les MAD, entrepôts, ..., est subordonné à une demande préalable marquée simplement par le dépôt du dossier du requérant auprès de la Compagnie Technique d'Evaluation et de Contrôle (COTEC).

I. CAS DES VEHICULES

Sont concernés par la présente dépréciation, les véhicules ayant plus de cinq (5) ans d'âge dans les conditions ci-dessous :

- Un taux de dépréciation de 25% pour les véhicules dont la date d'entrée aux Magasins et Aires de Dédouanement est comprise entre le 1er janvier et le 15 décembre 2021 ;
- Un taux de dépréciation de 30% pour les véhicules dont la date d'entrée est comprise entre le 1er janvier et le 31 décembre 2020 ;
- Un taux de dépréciation de 35% pour les véhicules dont la date d'entrée est comprise entre le 1er janvier et le 31 décembre 2019 ;
- Un taux de dépréciation de 40% pour les véhicules dont la date d'entrée est antérieure au 1er janvier 2019.

II. CAS DES AUTRES MARCHANDISES

En ce qui concerne les autres marchandises en souffrance, une inspection préalable sera effectuée par les services des douanes afin de proposer pour chaque cas de figure, un taux de dépréciation approprié.

Les produits pétroliers ne sont pas concernés par la présente mesure de dépréciation.

III. CAS DES EPAVES ET AVARIES

La dépréciation de la valeur en douane des épaves et avaries tiendra compte du degré de dégradation ou d'avarie et sera effectuée par les services des douanes désignés à cet effet.

Il est demandé à toutes les personnes bénéficiant de la présente mesure de dépréciation de valeur, de faire valoir leur droit au plus tard le 31 décembre 2021 par la liquidation et le paiement effectif des droits dus.

Au-delà du 31 décembre 2021, tout accord de dépréciation obtenu n'ayant pas fait l'objet d'un faire-valoir de droit à la date limite mentionnée ci-haut est considérée comme nul et de nul effet.

La présente note de service prend effet à compter de la date de sa signature et prend fin le 31 décembre 2021.

Le Commissaire Général compte sur le civisme fiscal de tous pour la réussite de cette opération.

Fait à Lomé, le 1er octobre 2021
Le Commissaire Général

Philippe Kokou B. TCHODIE



ANNONCE DE LA COLLECTIVITÉ AGBOYIBO ET DES FAMILLES ALLIÉES PROGRAMME DES OBSÈQUES EN MÉMOIRE DE :



SON EXCELLENCE, MAÎTRE Apollinaire Yawovi MADJI AGBOYIBO

Ancien Premier ministre du Togo,
Premier Président de la Commission Nationale des Droits de l'Homme,
Ancien Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Togo,
Ancien Membre du Conseil Pontifical Justice et Paix,
Ancien Membre du Conseil Coutumier du Trône du Canton de Kouvé,
Président National du Comité d'Action pour le Renouveau,
Ancien Président de la Sous-commission des Droits de l'Homme des Nations Unies,
Ancien Président de l'Union des Partis Africains pour la Démocratie et le Développement,
Ancien Président de la Commission des Droits de l'Homme de l'Union Interparlementaire,
Ancien Président de la Conférence Internationale des Barreaux.

Rappelé à Dieu le 30 Mai 2020 à Paris

PROGRAMME

Mercredi 8 décembre 2021 À KOUVÉ

10h00 : Quête traditionnelle (Nudzodzo).

Judi 09 décembre 2021 À LOMÉ

09h00 : Les hommages du Corps Judiciaire, du Barreau et du Cabinet SCP AGBOYIBO et Associés.

17h00 : Veillée de Prière en l'Eglise Catholique St KISITO de Tokoin Doumasséssé.

Vendredi 10 décembre 2021 À LOMÉ

08h00 : Messe d'adieu en l'Eglise Catholique St KISITO de Tokoin Doumasséssé.

À KOUVÉ

18h00 à 20h00 : Veillée de prière.
20h30 : Veillée traditionnelle.

Samedi 11 décembre 2021 À KOUVÉ

08h00 à 08h45 : Mise en bière, Levée du corps suivie de la procession d'honneur.

09h00 à 12h30 : Hommages du Gouvernement, divers hommages et Culte d'enterrement.

13h00 : Inhumation dans l'intimité familiale.

12h30 à 16h30 : Réception.

Dimanche 12 décembre 2021 À KOUVÉ

Sortie de Deuil

06h30 à 10h00 : Messe d'action de grâce en l'Eglise Catholique Christ-Roi.

10h30 à 11h30 : Salutations d'usage.
Réception.

Contact et renseignements :

obseques.yawoviagboyibo@gmail.com

Le respect des mesures de prévention anti Covid-19 et des gestes barrières sera de rigueur

Contre la circulation illicite des armes légères

Des experts en réunion à Lomé

Etonam Sossou

Le Togo veut se doter d'une feuille de route de gestion des armes et des munitions (GAM) conformément aux standards internationaux en la matière. Une réunion est organisée dans ce sens du 29 au 03 décembre 2021, au profit des différentes parties prenantes. Les participants vont acquérir des meilleures pratiques adéquates en vue d'évaluer les procédures et systèmes en place au niveau national sur la gestion des armes et munitions.

Initiée par la Commission nationale de lutte contre la prolifération, la circulation et le trafic illicite des armes légères (CNLPAL), la formation est soutenue par l'Allemagne et le programme de recherche de l'institut des nations unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR) via son projet intitulé : «Renforcement des politiques et des pratiques en matière

de la GAM ».

En outre, il s'agit au cours de ces 5 jours d'activités d'explorer les pistes possibles pour faire face à la diversion des armes dans la région et ainsi énumérer des recommandations qui feront partie intégrante de la feuille de route du Togo dans la GAM. «Nous allons appuyer le Togo dans cet exercice en tant que Nations-Unies avec la CEDEAO pour une meilleure lutte et gestion des armes conventionnelles », a indiqué Mohamed Coulibaly, chercheur à l'Institut des Nations-Unies pour la recherche et le désarmement. Cette évaluation de base de la GAM fait suite à une recommandation de la CEDEAO qui a adopté l'année dernière un plan d'action et une feuille de route de 5 ans (2021-2025) pour la gestion de la GAM dans l'espace CEDEAO.

Selon Small Arms Survey, une institution spécialisée du domaine des armes, il y aurait « plus d'un milliard

d'ALPC en circulation dans le monde dont plusieurs centaines de millions en Afrique ». « Les plus d'un milliard d'armes en circulation dans le monde étaient détenues en 2017 à 85% par des civils et à 15% par les Etats (13% pour les Forces armées et 2% pour les Forces de l'ordre) ». « Plus d'un demi-million de personnes meurent chaque année dans des circonstances violentes. Près de 40% de ces actes de violence sont commis au moyen d'une arme à feu ». Par ailleurs, pour une (01) arme détruite, dix (10) autres sont produites. Le phénomène de prolifération et de circulation illicite des ALPC prend ainsi de l'ampleur au fil du temps.

La recrudescence de l'insécurité est favorisée en grande partie par la prolifération et la circulation illicite des ALPC car leur usage abusif et incontrôlé est le dénominateur commun au grand banditisme, à la délinquance, aux meurtres, aux suicides, aux bles-

sures, aux traumatismes psychosociaux, aux agressions à main armée, aux cambriolages, aux viols, au terrorisme, à la criminalité transnationale organisée, au trafic des êtres humains, aux stupéfiants et

autres actes répréhensibles.

La problématique des ALPC s'inscrit généralement dans six (06) grands enjeux sécuritaires : la paix et la sécurité en général ; la gestion des frontières ; la criminalité et les

trafics illicites (drogues, armes, êtres humains, ressources naturelles) ; le non-respect des Droits humains et de l'humanitaire ; la Réforme du secteur de la sécurité (RSS) ; les conflits intercommunautaires.

Journée internationale des personnes handicapées

La FETAPH plaide pour un système de sécurité sociale

Etonam Sossou

La Fédération Togolaise des Associations de Personnes Handicapées (Fetaph), place cette année la journée du 3 décembre sous le thème : « *l'inclusion des personnes handicapées dans le système de sécurité sociale pour le rétablissement suite à la Covid19* ». Elle a initié en collaboration avec ses partenaires une rencontre avec la presse, pour amener l'opinion nationale et internationale à s'imprégner de ce thème et initier des actions en faveur de l'inclusion des personnes handicapées. A travers cette activité, la Fetaph veut sensibiliser les populations et les décideurs sur l'importance de l'intégration du handicap dans les plans et programmes de riposte à la COVID-19. Elle veut également s'appuyer sur les médias pour permettre à la population togolaise de se familiariser avec les notions de droits des personnes handicapées, d'éducation inclusive, de santé mentale, d'égalité et de non-discrimination et renforcer l'implication des personnes handicapées dans la construction du monde post COVID-19.

Les échanges se sont focalisés sur la situation des personnes handicapées en cette période de pandémie. Pour le Président du Conseil d'administration de la Fetaph, Akakpo-Numado Enyonam, il est important d'assurer une période Covid19



moins catastrophique, aux personnes handicapées, l'accès aux soins de santé, à l'éducation, la formation professionnelle et à l'auto emploi, l'emploi, la justice, la protection sociale.

Depuis 1992, la Journée internationale des personnes handicapées est célébrée chaque 3 décembre à travers le monde. Elle vise à promouvoir les droits et le bien-être des personnes handicapées dans toutes les sphères de la société et du développement. Elle a également pour finalité d'accroître la sensibilisation et de faire des plaidoyers pour une meilleure inclusion des personnes handicapées dans tous les aspects de la vie politique, sociale, économique et culturelle. Cette journée mondiale est par ailleurs l'occasion idéale de réaffirmer certains principes de base, trop souvent oubliés : « *Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits* ».

Le respect de cette dignité due à chaque personne, handicapée ou non, implique la reconnaissance de droits fondamentaux comme le droit à la vie, la santé, l'éducation, la formation professionnelle, l'emploi, l'accessibilité, la communication et la participation sociale qui d'ailleurs est la résultante de toutes actions d'inclusion sociale. En effet, l'inclusion du handicap est un aspect essentiel du respect des droits humains, du développement durable, de la paix et de la sécurité. Elle est essentielle à la promesse inscrite dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, à savoir ne laisser personne de côté. L'engagement pour la réalisation des droits des personnes handicapées n'est pas seulement une question de justice mais un investissement dans notre avenir commun.

Education

L'Afrique doit réorienter son enseignement supérieur

Un rapport de Mastercard Foundation intitulé : « Éducation secondaire en Afrique : Préparer les jeunes au monde du travail de demain », indique que les compétences les plus recherchées sur le marché du travail d'aujourd'hui sont la flexibilité, l'adaptabilité et l'autonomie à proposer des solutions en adéquation avec les problématiques de l'entreprise. Un enseignement secondaire qui offre les compétences appropriées aux jeunes travailleurs permettra d'améliorer leur productivité, en particulier dans le secteur informel, et jouera un rôle important dans la stimulation de la croissance économique sur le long terme et donc la réduction de la pauvreté en Afrique.

La digitalisation, l'automatisation et les progrès technologiques modifient déjà la nature du travail en Afrique. « Les jeunes entrant sur le marché du travail doivent être équipés des bonnes compétences et des investissements stratégiques dans l'enseignement secondaire peuvent contribuer grandement au fait que les jeunes ressortent de la crise du COVID-19 plus forts et que les économies des pays soient plus inclusives », a déclaré Reeta Roy, Présidente-Di-

rectrice Générale de la Mastercard Foundation.

Sur l'ensemble du continent, le nombre de jeunes devrait atteindre 456 millions d'ici 2050. Cette croissance, ainsi que l'augmentation du nombre de jeunes qui s'inscrivent et complètent leur enseignement primaire accroissent la demande pour l'enseignement secondaire. Les inscriptions devraient doubler d'ici 2030, ce qui représenterait 46 millions d'étudiants supplémentaires dans le secondaire au cours des 10 prochaines années. Cela sous-entend, par conséquent, une expansion du besoin en personnel dans le secteur de l'enseignement, il faudra recruter 10,8 millions d'enseignants supplémentaires. Garantir la présence d'enseignants de qualité dans les salles de classe est l'un des investissements les plus stratégiques qu'un pays puisse faire pour permettre à tous les élèves de développer les compétences dont ils auront besoin sur le marché du travail et en tant que citoyens d'une société mondialisée.

En évoquant les données et les conclusions du rapport sur l'enseignement secondaire en Afrique, le Président rwandais Paul Kagamé, a souligné le besoin de partenariats

intra- secteurs pour répondre aux recommandations proposées par le rapport. « L'enseignement secondaire est le maillon essentiel qui prépare les jeunes à réussir sur le marché du travail. Ce rapport énonce certaines théories clés que nous devons prendre en compte afin d'adapter nos systèmes d'enseignement secondaire pour l'avenir. Il a souligné également l'importance d'une innovation constante, axée sur les données et le partage d'expériences. La collaboration est ici essentielle entre les gouvernements, le secteur privé et la société civile. », a-t-il déclaré.

Le rapport publié sur le site Internet de la Mastercard Foundation, accompagné d'un deuxième rapport intitulé « Youth Perspectives on Secondary Education in Africa » (Perspectives des jeunes concernant l'éducation secondaire en Afrique) qui présente les points de vue et les opinions d'un large éventail de jeunes interrogés sur le sujet. Parmi eux, l'opinion de Joseph Opoku, qui indique que « de nombreux jeunes Africains considèrent l'enseignement secondaire comme une étape cruciale qui détermine leur voie à suivre. Les jeunes veulent un enseignement secondaire qui les prépare de manière appropriée à l'emploi et/ou à l'entrepreneuriat. »

S'appuyant sur de nombreuses recherches menées par des universitaires en Afrique et au niveau international, le rapport sur l'enseignement secondaire en Afrique propose des exemples de changements positifs et de progrès qui ont été réalisés. Il examine les facteurs qui facilitent la réforme et l'innovation de l'ensemble du système éducatif en passant par l'amélioration des programmes, la formation des enseignants, des approches plus flexibles, des solutions permettant l'accès équitable à l'éducation et les innovations en matière de financement. Le rapport permettra aux décideurs, aux professionnels de l'éducation et aux jeunes eux-mêmes de repenser l'enseignement secondaire et d'envisager des recommandations concrètes pour y parvenir.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
Guillaume BOGLA

Loterie Nationale Togolaise

**COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1610
DE LOTO BENZ DU 24 - 11 - 2021**

Chers amis parieurs, c'est avec joie que nous vous retrouvons pour procéder au tirage **N°1611 de LOTO BENZ** de ce mercredi 1er décembre 2021.

Lors du précédent tirage de **LOTO BENZ**, C'est à LOME que des gagnants de gros lots ont été enregistrés. Dans les autres villes du pays, ce sont des lots intermédiaires, c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à **1.000.000F CFA** qui ont fait le bonheur de nombreux parieurs sur toute l'étendue du territoire national.

Ainsi, dans la **capitale**, le **point de vente 50322** a recensé, un gagnant d'un **gros lot de 2.000.000F CFA**.

La remise des lots se fera à LOME au siège de la **LONATO**, et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

**Avec la LONATO, jouez petit et gagnez gros.
BONNE CHANCE A TOUS !!!**

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1611 de LOTO BENZ du 1^{er} décembre 2021

Numéro de base

37 12 75 82 03



LE CADEAU **TM**oney AVANT LES FÊTES !

Retraits
0,8%

Transferts
0,2%



Exemple de frais de retrait en CFA

Montant	Ancien tarif	Nouveau tarif
1 000 F	150 F	8 F
5 000 F	150 F	40 F
15.000 F	450 F	120 F
50.000 F	900 F	400 F
100.000 F	1 800 F	800 F
200.000 F	3 600 F	1600 F

Distributeur Officiel BTCL en Mobile Money

TOGOCOM CHANGE POUR VOUS

Promo valable jusqu'au 31 décembre 2021

togocom.tg

